

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiés dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actuellegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée



Réhabilitation thermique et extension de la salle des fêtes

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : commune de Janville.
Numéro national d'identification : Siret : 211 403 449 00013.
Ville : Janville. Code postal : 14670.
Groupe de commande : non.
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers le profil d'acheteur : <https://demat.centraledesmarchés.com>
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Nom du contact : Henri Lehuguer.
Adresse mail du contact : mairie@janville14@wanadoo.fr
Numéro de téléphone du contact : 02 31 39 12 33.

Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
 Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir RC.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : 25 septembre 2025 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidat : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : réhabilitation thermique et extension de la salle des fêtes.
Code CPV principal : 45000000-7.
Type de marché : travaux.
Description succincte du marché : réfection des façades existantes pour réhabilitation thermique par ITE, reprise des fondations en sous-œuvre et cafeutrement des fissures, extension (stockage et préau) ERP 5e catégorie.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : maçonnerie, isolation, gros oeuvre, bâtiment, équipement thermique.
Lieu principal d'exécution du marché : salle des fêtes, 145, rue Haute, 14670 Janville.

Durée du marché (en mois) : 12.
Consultation à tranches : non.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : Lots
Marché alloti : oui.
Description du lot : démolition extérieure, VRD, plantations.
Code CPV principal : 45110000-1.
Lieu d'exécution du lot : 145, rue Haute, 14670 Janville.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : démolition, espaces verts, voirie et réseaux divers.
Description du lot : reprise en sous-œuvre, démolition, fondations, gros oeuvre.
Code CPV principal : 45110000-1.
Lieu d'exécution du lot : 145, rue Haute, 14670 Janville.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : démolition, gros oeuvre.

Description du lot : charpente.
Code CPV principal : 45261100-5.
Lieu d'exécution du lot : 145, rue Haute, 14670 Janville.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : charpente.
Description du lot : étanchéité.
Code CPV principal : 45261420-4.
Lieu d'exécution du lot : 145, rue Haute, 14670 Janville.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : isolation.
Description du lot : ravèlement ITE en enduit organique.
Code CPV principal : 45321000-3.
Lieu d'exécution du lot : 145, rue Haute, 14670 Janville.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : isolation.
Description du lot : menuiseries extérieures PVC.
Code CPV principal : 45421000-4.
Lieu d'exécution du lot : 145, rue Haute, 14670 Janville.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : menuiserie.

Description du lot : serrurerie, menuiseries extérieures aluminium.
Code CPV principal : 44316500-3.
Lieu d'exécution du lot : 145, rue Haute, 14670 Janville.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : serrurerie, menuiserie.
Description du lot : faux plafonds, menuiserie intérieure, reprises de placo.
Code CPV principal : 45421000-4.
Lieu d'exécution du lot : 145, rue Haute, 14670 Janville.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : cloison, faux plafond, menuiserie.

Description du lot : électricité, courants forts, courants faibles.
Code CPV principal : 09310000-5.
Lieu d'exécution du lot : 145, rue Haute, 14670 Janville.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : travaux d'électricité.
Description du lot : climatisation, ventilation, plomberie.
Code CPV principal : 45331200-8.
Lieu d'exécution du lot : 145, rue Haute, 14670 Janville.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : climatisation, ventilation, plomberie (travaux).

Description du lot : peinture.
Code CPV principal : 45442100-8.
Lieu d'exécution du lot : 145, rue Haute, 14670 Janville.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : peinture (travaux).
Description du lot : revêtements de sol souples.
Code CPV principal : 45432111-5.
Lieu d'exécution du lot : 145, rue Haute, 14670 Janville.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : revêtements de sols.

Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : oui.
Détails sur la visite : deux visites communes sont organisées le vendredi 5 septembre 2025 de 9 h 00 à 12 h 00 et le lundi 8 septembre 2025 de 14 h 00 à 17 h 00, en présence de Mme Bellamy représentant l'agence Gazel Architecture.

Concession, DSP

Commune de Villers-Bocage

Délégation de l'exploitation et de la gestion du marché d'approvisionnement par voie d'affermage

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Identification du pouvoir adjudicateur : commune de Villers-Bocage, place Maréchal-Leclerc, 14310 Villers-Bocage. Tél. 02 31 77 02 18.
mairie@villersbocage14.fr

Lieu d'exécution : commune de Villers-Bocage (14).
Mode de passation : délégation de service public, procédure simplifiée de l'article L.1121-3 de la commande public et des articles L.1411-1 à L.1411-9 du Code général des collectivités territoriales.

Objet : exploitation des marchés communaux d'approvisionnement et autres occupations commerciales du domaine public.

Nature des prestations :
- recrutement et placement des commerçants, forains et autres usagers,
- gestion des marchés,
- perception des droits de place, taxes et redevances,
- contribution au respect de l'application des dispositions réglementaires,
- animations.

Autres renseignements : ils pourront être obtenus auprès de la mairie au tél. 02 31 77 02 18.

Modalités du retrait du DCE : le dossier peut-être retiré, sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : www.uamc14.org
Date limite de réception des offres : vendredi 19 septembre 2025 à 12 h 00.
Date d'envoi de l'avis à la publication : jeudi 21 août 2025.

Procédure de recours :
Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Caen, 3, rue Arthur-le-Duc, 14000 Caen. Tél. 02 31 70 72 72.
Conditions d'introduction des recours : selon l'article L.551-1 du Code de justice administrative.

Avis administratifs

Commune de CABOURG

Projet de modification n°1 du Site Patrimonial Remarquable

2e AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé que, par arrêté municipal n° 25/682, le maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n° 1 du SPR, dans le but de préciser des dispositions du règlement écrit et graphique, d'actualiser les dispositions réglementaires en termes de préservation de l'environnement et d'intégrer une charte des commerçants afin d'assurer une cohérence esthétique des enseignes.

Cette enquête publique se déroulera pendant 33 jours consécutifs du 25 août 2025 à 9 h 00 jusqu'au 26 septembre 2025 à 18 h 00.
Des informations peuvent être demandées au responsable du projet Mme Jeanne Miette, responsable du Pôle Urbanisme et des Grands Projets de la Ville de Cabourg (02 31 28 88 88).

Ont été désignés par le tribunal administratif de Caen : M. Alain Bougrat en qualité de commissaire enquêteur et Mme Véronique Mathieu, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête, en version papier, à l'accueil de la mairie, place Bruno Coquatrix aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir, du lundi de 8 h 15 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, le mardi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00, le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00. Le dossier sera également consultable sur le site de la commune www.cabourg.fr, ainsi que sur la <https://www.registre-dematerialise.fr/6538>

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, soit :

- sur le registre d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, à l'accueil de la mairie place Bruno Coquatrix,
- par courrier électronique sur la plateforme : <https://www.registre-dematerialise.fr/6538>
- par courrier postal adressé au commissaire enquêteur, place Bruno Coquatrix, 14390 Cabourg.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public lors de permanences tenues en mairie, les :
- le lundi 25 août 2025, de 9 h 00 à 11 h 00,
- le mercredi 27 août 2025, de 9 h 00 à 12 h 00,
- le vendredi 29 août 2025, de 16 h 00 à 18 h 00,
- le mercredi 10 septembre 2025, de 9 h 00 à 11 h 00,
- le vendredi 26 septembre 2025, de 15 h 00 à 18 h 00.

Après l'enquête publique, le projet de modification n° 1 du SPR, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Vie pratique

Le dimanche au supermarché, il faut se débrouiller seul

Un commerce alimentaire ne peut être ouvert le dimanche après-midi, ou durant les jours de repos des salariés, que s'il fonctionne sans personnel, avec le patron ou de façon totalement automatique.

Sauf exceptions, pour la boulangerie par exemple, un commerce alimentaire de détail doit être fermé au moins le dimanche après 13 h pour le repos hebdomadaire des salariés, les autres périodes de fermeture étant variables. Il se peut notamment qu'un jour de fermeture hebdomadaire soit imposé par un arrêté préfectoral.

Ces jours-là, les clients doivent donc trouver porte close mais l'ouverture est cependant admise si aucun salarié ne travaille, ont expliqué les juges de la Cour de cassation. Et l'interdiction ne se limite pas aux salariés habituels du commerce. Il est également interdit que des agents de sécurité, généralement salariés d'une entreprise de gardiennage, interviennent pour aider d'une manière quelconque, c'est-à-dire en remplaçant les salariés en repos.

Ces gardiens ne doivent donc pas aider les clients qui auraient des difficultés avec une caisse automatique, ni les renseigner sur les rayons ouverts ou non, ou sur les modalités de paiement, ou les aider à ouvrir un portillon de sortie en scannant le ticket de caisse, ou prendre en charge un produit finalement non acheté ou encore ranger les paniers... Ces initiatives, même prises par un salarié d'une autre entreprise, seraient une violation des règles sur le repos dominical, a conclu la Cour de cassation. (Cass. Soc, 26.10.2022, T 21-19.075 et V 21-15.144).

 Société « Ouest-France » S.A. à Directeur et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 €. Siège social : 10 rue du Breil - 35000 Rennes Tél. 02 99 32 60 00 www.ouest-france.fr Adresse postale : 10 rue du Breil 35051 Rennes cedex 9 Rédaction de Paris : 91 rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00 Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées. Cofondateur : M. François Desgrées du Lou. Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste : M. François Régis Hutin. Directeur de la publication : M. François-Xavier Lefranc. Rédacteurs en chef : M. Philippe Boissonnat, Mme Laetitia Greffé, M. Sébastien Grosmaître.	Membres du Directoire : MM. François-Xavier Lefranc, Président, Fabrice Bazard, Directeur Général, Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte. Membres du Conseil de Surveillance : MM. David Guiraud, Président, Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente Valérie Cottreanu, Elsa Da Costa, Annabel Desgrées du Lou, Laurence Méhaignerne, MM. Pierre Charpentier, Denis Boissard, Thierry Maillard. SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou, Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin. Principale associée : SIPA (Société d'investissements et de participations). SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de MM. David Guiraud, Président; Bertrand Badré, Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou, Gabriel Petitpont, Mmes Christine Blanc Patin, Annabel Desgrées du Lou, Laurence Méhaignerne, Dominique Quinio, Marie-Trinité Touffet. Abonnement Retrouvez nos offres sur abo.ouest-france.fr Tarif 1 an : 462 €	Une question sur votre abonnement ? Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 18h au 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé). Vous pouvez aussi gérer votre abonnement sur moncompte.ouest-france.fr Publicité extralocale : 366 SAS Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr Publicité locale : Additi média Tél. 02 19 29 04 27. additimedia.fr Commission paritaire n° 0625 C 86666 N° ISSN : 0999-2138. Impression : Ouest-France, 10 rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9. Parc d'activité de Tournebride, 44118 La Chevrolière. Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni. Taux moyen de fibres recyclées : 90,42 %. Eutrophisation : 0:010 kg/tonne. Tirage du mardi 26 août 2025 : 439 744 Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502
---	--	--

Bretons en CUISINE

Pur Beurre
Le guide du bien-manger en Bretagne

5€10 / parution

Soit 45,90€ par an

6 numéros + 3 hors-séries = 9 parutions par an

(dont le hors-série *Pur Beurre*)

Durée libre, sans engagement.

Tarif réservé aux abonnés du journal

Gagnez du temps : <https://magabo.fr/becpla>

Profitez de cette offre, flashez-moi !

Renvoyez le coupon sans affranchir à : Service Clients - Libre Réponse 15348 - 35099 Rennes Cedex 9

02 99 32 66 66 du lundi au vendredi de 8h à 18h (prix d'un appel local) - S2410PBC - Choix 1 - S2410PBC - Choix 2

Oui, je souhaite profiter de cette offre papier*

Je souhaite profiter de l'Offre sans engagement à 5,10€ par parution au lieu de 5,90€. Je reçois mes magazines et mes hors-séries. Paiement par prélèvement automatique sécurisé sans engagement. C2410PBC - Choix 1

Je préfère souscrire à l'Offre 1 an pour 49,90€ au lieu de 60,10€. Je reçois : 9 magazines, 3 hors-séries. Paiement par chèque à l'ordre de Ouest-France Bretons en Cuisine. C2410PBC - Choix 2

Mes coordonnées Mme M.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. _____ de préférence mobile

Email _____

Email indispensable pour recevoir chaque mercredi et vendredi les newsletters de Bretons en Cuisine.

Je choisis le paiement par prélèvement, facile et sécurisé Mme M.

Désignation du compte à débiter

N° IBAN _____

Nom et adresse du créancier

Bretons en Cuisine - Société Ouest-France - 10, rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 9

N'oubliez pas de signer votre mandat et d'y joindre un relevé d'identité bancaire. Type de paiement : récurrent

Fait à _____

Le _____

Signature obligatoire

Je choisis le paiement par chèque

J'envoie un chèque bancaire ou postal d'un montant de 49,90€ à l'ordre de Ouest-France Bretons en Cuisine.

* Voir conditions sur magabo.fr/becpla

Les données personnelles recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique à des fins de prospection commerciale et de gestion des relations commerciales avec les abonnés. Elles sont conservées 3 ans. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de ces données. Vous pouvez également vous opposer à leur traitement en vous adressant par courrier à : Service Clients - TSA 80001 35071 RENNES CEDEX. Pour toute question relative à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter par écrit ou par mail (pdp@sipa.ouest-france.fr) notre Délégué à la Protection des Données : Protection des Données Personnelles - SIPA Ouest-France - ZI Rennes Sud-Est - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9